



euphonia

## Formation CATT-Acoustic – Paris - mars 2018

### Programme

1° jour : Prise en main du logiciel  
voir fiche descriptive sur euphonia.fr  
2° jour : Approfondissements  
voir fiche descriptive sur euphonia.fr

### Dates et horaires

Jeudi 08 mars – de 9h15 à 17h30  
Vendredi 09 mars – de 9h15 à 17h30

### Lieu d'accueil

5 bis rue de la Fontaine au Roi  
75011 Paris

Un plan d'accès vous sera envoyé avec la convocation.

### Modalités d'inscription

Retourner le bulletin d'inscription ci-dessous à Euphonia, à raison d'un bulletin par participant.  
Une convention de formation sera systématiquement établie pour la prise en charge par votre OPCA (type FAFIEC).

### Frais de participation

Les frais de participation sont de 480 € HT par personne et par journée. Ils comprennent la documentation, le déjeuner mais pas l'hébergement.

### Annulations, substitutions

Toute inscription non annulée 7 jours avant la date de début de la formation sera considérée comme définitive

### Renseignements complémentaires

Pour tous renseignements complémentaires, s'adresser à Euphonia - siège social : 5 bis rue de la Fontaine au Roi 75011 Paris  
tél. +33 (0)1 42 21 16 05 / fax. +33(0)9 56 70 71 49

✂ -----

## Bulletin d'inscription

**à retourner à Euphonia, 5 bis rue de la Fontaine au Roi 75011 Paris, par télécopie au +33(0)9 56 70 71 49 ou par e-mail à : [courrier@euphonia.fr](mailto:courrier@euphonia.fr)**

Nom : \_\_\_\_\_ Prénom : \_\_\_\_\_

Fonction : \_\_\_\_\_ Société : \_\_\_\_\_

Adresse 1 : \_\_\_\_\_

Code postal : \_\_\_\_\_ Ville : \_\_\_\_\_

Tél : \_\_ / \_\_ / \_\_ / \_\_ / \_\_ / \_\_ Fax : \_\_ / \_\_ / \_\_ / \_\_ / \_\_ / \_\_

E-mail : \_\_\_\_\_ @ \_\_\_\_\_

### Frais de participation

Jour 1 : Prise en main :  Tarif : 480,00 € HT (576,00 € TTC)

Jour 2 : Approfondissements :  Tarif : 480,00 € HT (576,00 € TTC)  
*Seules les personnes ayant déjà suivi une formation auprès d'Euphonia peuvent s'inscrire à la 2° journée.*

Pour les 2 journées :  Tarif : 960,00 € HT (1152,00 € TTC)

Des remises sont consenties dans le cas où plusieurs stagiaires sont salariés de la même entreprise - Nous contacter.

Une convention de formation pour prise en charge des frais de formation par Organismes Paritaires Collecteurs Agréés (exemple : FAFIEC) vous sera systématiquement transmise à réception de votre inscription

Date :

Signature :